

Image not found or type unknown



Suite a comparution immédiate

Par **frifri56**, le **10/09/2009 à 04:05**

Bonjour,rnrnSuite à une comparution immédiate, j'ai été jugé. Nous étions deux dans l'affaire. Le procureur, 4 jours après, a fait appel. Est-ce que l'appel est valable pour les deux personne ? rnrnMerci d avance.

Par **citoyenalpha**, le **10/09/2009 à 15:31**

Bonjourrnrnpas forcément. rnrnResatnt à votre disposition.